

Projet pédagogique de l'IRTS Paris Île-de-France

Formation Moniteur-Éducateur

Le métier

Le moniteur-éducateur est un travailleur social qui participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Il assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès des personnes aux ressources de l'environnement.

Le moniteur-éducateur intervient dans des contextes et avec des publics différents : principalement, mais sans exclusive, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'intervention sociale.

Il peut travailler au sein des associations, dans les différentes fonctions publiques et dans des structures privées.

Notre approche de la formation

Le moniteur-éducateur s'engage et s'inscrit dans une relation éducative au sein d'un espace collectif.

Il participe à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration.

Il participe au dispositif institutionnel.

La formation en alternance se concrétise par l'existence de deux pôles (IRTS- Paris et terrain professionnel). « la formation pratique délivrée au sein des sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel, au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière. ».

Tout au long de sa formation, l'étudiant est accompagné par un chargé de suivi (formateur, chargé d'enseignement ou professionnel).

Notre formation en alternance s'appuie sur une convention (administrative et pédagogique) tri-partite qui associe l'étudiant comme acteur de sa formation.

Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection :

Une épreuve d'admissibilité destinée à apprécier le niveau de culture générale ainsi que les aptitudes à l'expression écrite.

Une épreuve orale d'admission, comprenant un entretien individuel de motivation et une épreuve de groupe destinés à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

La formation se fait en deux ans : en voie directe (formation subventionnée par le CRIF) ou en situation d'emploi (salarié, apprenti, contrat de professionnalisation)

Nos orientations pédagogiques

Nos orientations pédagogiques se traduisent par :

- l'élaboration d'une logique de compétences. .
- un partenariat permanent avec les sites qualifiants.
- Un rapport formateur-étudiant qui se déroule dans un cadre permettant la connaissance et la reconnaissance des personnes en formation, de leur parcours, de leur histoire et de leurs diverses réflexions.
- L'élaboration d'une responsabilité citoyenne et professionnelle.

Tout au long des deux années de formation, la professionnalisation des étudiants moniteur-éducateur se construit par :

- l'acquisition des connaissances théoriques à travers l'histoire de plusieurs disciplines et de courants de pensée différents.
- L'invention permanente de la relation éducative.
- La connaissance du champ de l'éducation spécialisée et des politiques qui le structurent.
- L'évaluation « contractuelle » et permanente.

L'étudiant, au centre de la construction pédagogique

Les allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme.

950 heures de formation théorique à l'IRTS, réparties en 4 domaines de formation :

DF1- Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 heures)

DF2- Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 heures)

DF3- Travail en équipe pluri-professionnelle (125 heures)

DF4- Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 heures).

Construction de la formation (contenu par année, répartition des DF...)

Accompagnement de l'étudiant

L'évaluation de la progression de l'étudiant

Cette construction de la formation exige de l'étudiant qu'il soit actif et autonome, ce qui lui permettra de s'engager pleinement dans la profession d'Éducateur de Jeunes enfants.

980 heures de formation pratique sous forme de stages de 7 mois.

2 ou 3 stages doivent être effectués dans le champ de l'Action Éducative et Sociale.

Obligation de réaliser l'un de ces stages en Ile de France.

Des réductions de temps de stage sont accordées à titre individuel en fonction des acquis antérieurs.

Les stages ont pour fonction d'enrichir et de dynamiser les connaissances théoriques en les confrontant à la réalité. Ils doivent aussi permettre de conceptualiser les différentes pratiques professionnelles rencontrées sur le terrain.

La formation de moniteur-éducateur se définit comme un système d'acteurs co-responsables :

- **l'étudiant** qui est au centre du dispositif a un rôle actif dans l'acte d'apprendre, dans l'élaboration et l'évaluation de son projet professionnel.
- **L'IRTS** propose à l'étudiant une formation de qualité à partir d'approches et de méthodes pédagogiques diversifiées, avec le souci d'articuler approches conceptuelles, pluridisciplinaires et des références à la pratique.
Le chargé de suivi accompagne l'étudiant dans :

- la réflexion sur le choix des stages.
- l'élaboration du projet de stage
- la formalisation orale et écrite du vécu et des pratiques professionnelles.

- **les terrains de stage** qui exercent une fonction de site qualifiant et participent à part entière, avec l'IRTS, au processus d'acquisition par l'étudiant des compétences professionnelles.